

Aux Greffes de et à

- Blonay – Saint-Légier
- Chardonne
- Corseaux
- Corsier
- Jongny
- La Tour-de-Peilz
- Montreux
- Vevey
- Veytaux

**COMITE DE DIRECTION**

Affaire traitée par : M. Leu/sa  
021 966 83 63/64

Clarens, le 27 avril 2026

**Décisions du Conseil intercommunal de Sécurité Riviera du 2 avril 2026– publication**

Madame la Secrétaire municipale, Monsieur le Secrétaire municipal,

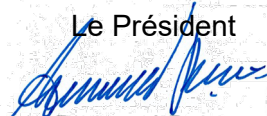
Nous vous remettons en annexe, conformément aux dispositions légales en la matière, un extrait des décisions du Conseil intercommunal du 2 avril 2026, que vous voudrez bien avoir l'obligeance d'afficher au pilier public.

La publication dans la Feuille des avis officiels interviendra le 1<sup>er</sup> mai 2026. Le délai de dix jours pour déposer une demande de référendum débute à la date de la publication. Nous vous remercions de ne pas retirer des piliers publics l'information annexée avant la fin du délai.

En vous remerciant d'avance pour vos démarches, nous vous prions de croire, Madame la Secrétaire municipale, Monsieur le Secrétaire municipal, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**COMITE DE DIRECTION**

Le Président

  
Bernard Degex



Le Secrétaire

  
Clément Leu

Annexe ment.